

REPUBLIQUE TOGOLAISE



TRAVAIL- LIBERTE-PATRIE

## **12<sup>ème</sup> REUNION DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS (12 MSP)**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

*Genève, 13 Septembre 2024*

**Madame la Présidente,**

Le Togo vous présente ses chaleureuses félicitations pour votre brillante élection pour diriger la 12<sup>ème</sup> Réunion des Etats Parties à la Convention sur les armes à sous-munitions et salue la manière exemplaire avec laquelle vous dirigez les travaux.

Nous remercions l'Australie qui a abattu un travail considérable pour la réalisation de ce point.

Madame la Présidente, chers délégués,

Le Togo, bien que ne produisant pas, ne disposant pas de stocks, n'utilisant pas les armes à sous-munitions, par conséquent, ne disposant pas de zones polluées, réitère son ferme attachement à la Convention sur les armes à sous-munitions.

Dans cette logique, ma Délégation estime, à la lumière de l'ampleur des drames humains que causent les armes à sous-munitions, que le temps, loin d'être à la dispersion de nos efforts, est plutôt au renforcement de la Convention par notamment sa ratification par les Etats qui ne l'ont pas encore fait.

Ma Délégation exhorte, par ailleurs, le Bureau des Affaires de Désarmement des Nations Unies en particulier, et la Communauté internationale en général, à une plus grande mobilisation des ressources financières en vue du renforcement de l'assistance technique aux Etats qui en ont besoin, dans le cadre de leur programme de dépollution des zones contaminées par les armes à sous-munitions.

Enfin, conscient du retard pris dans la soumission de son rapport initial, dû à quelques soucis de coordination des données, le Togo tient à rassurer que son engagement sur cette question sera honoré, dès que possible et pourrait solliciter des conseils en vue de sa réalisation.

**Je vous remercie !**